

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 12 MARS 2012

Date de la convocation : 05/03/2012

Date de la publication : 14/03/12

PRESENTS : Yannick BOUBÉE, Maire- Pierre FAURE - Maryvonne GARBAYE- Geneviève DORGANS- Claude PAHU - Isabelle CHEDEVILLE- Simone GASQUET - Emmanuel ALONSO - Philippe DUSSERT- Sarah DUCO - Daniel RIVIERE – Louis CANDAU - Nicole RIEUDEBAT - Jacques LABÉ- Nicole CASTELLA- Manuel ESPEJO- Jocelyne JOANDET - Daniel LARREGOLA- Maryse PAYSSÉ - Patrick LASCOUMETTES - Jean-Marc LACABANNE - Françoise MAZOUÉ – André BOYRIE - Jacques LAPALISSE-

POUVOIRS : Chantal BADENCO (*pouvoir à Simone GASQUET*) - Yves CARRIE (*pouvoir à Claude PAHU*) – Annie GUITTARD (*pouvoir à Maryvonne GARBAYE*) - Annie AGUADO (*pouvoir à Jean-Marc LACABANNE*)- Audrey MAUHOURET (*pouvoir à Jacques LAPALISSE*).

Secrétaire de séance : Isabelle CHEDEVILLE.

Débat d'orientations budgétaires 2012

Conformément à l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le débat d'orientation budgétaire est obligatoire pour les communes de plus de 3500 habitants. Ce débat n'a aucun caractère décisionnel mais permettra aux membres du conseil municipal de discuter des moyens financiers à disposition de la Commune, des orientations budgétaires, des priorités à inscrire au budget 2012.

Le débat se déroule dans les conditions fixées au règlement intérieur de la commune et donne lieu à l'établissement d'une délibération ; il ne présente aucun caractère décisionnel.



1 La section de fonctionnement

- Les **charges de personnel** (environ 51% des dépenses de fonctionnement) vont être impactées de 2%.
- D** • Les **charges à caractère général** : effort de maîtrise fait
E sur les dépenses de fonctionnement courant (entre + 1%
P et + 1,5%)
- E** • Remboursement des **intérêts de la dette** (hors Intérêts
N Courus Non Echus) : **230K €**
- S** • Les **dépenses de fonctionnement seront maîtrisées**
E **malgré une hausse** du prix du carburant, de l'électricité,
S du gaz, de l'assujettissement à la redevance spéciale pour
 l'enlèvement des déchets communaux (dépense nouvelle
 : + 7000 €), de la participation au SDIS (+ 2,24 %)...
- R** • Stabilité de la **dotation forfaitaire de base**
- E** • Les **recettes fiscales** : le projet de loi de finances a fixé
C une majoration forfaitaire des valeurs locatives de
E 1,8%. Le taux de la taxe d'habitation évoluera de
T manière très modérée, pour assurer l'équilibre du
T budget. **Les taux des fonciers bâti et non bâti**
E **ne seront pas modifiés.**
- S** • Conséquence du ralentissement du marché de
 l'immobilier, **le produit des droits de mutation** ne
 devrait pas, ou peu, évoluer.

2 La section d'investissement

DEPENSES ➔ Programme d'investissement prévisionnel pour 2012

	Crédits nouveaux	Reste à réaliser	Totaux
OP102 Acquisition	99 480,00 €	58 161,48 €	157 641,48 €
OP103 Cimetière	100 000,00 €	0,00 €	100 000,00 €
OP104 Bâtiments	284 895,00 €	110 203,58 €	395 098,58 €
OP105 Installations sportives	16 000,00 €	0,00 €	16 000,00 €
OP106 Voirie Urbaine	803 300,00 €	228 562,50 €	1 031 862,50 €
OP107 Voirie Rurale	33 100,00 €	36 597,60 €	69 697,60 €
OP108 Eclairage Public	112 000,00 €	0,00 €	112 000,00 €
Total	1 448 775,00 €	433 525,16 €	1 882 300,16 €
OP 113 ORU Centre Est	0,00 €	533,29 €	533,29 €
OP 115 Espace multisports	1 461 300,00 €	14 928,09 €	1 476 228,09 €
OP 116 Hameau Joulanes	446 560,00 €	568 626,55 €	1 015 186,55 €
Total toutes opérations	3 356 635,00 €	1 017 613,09 €	4 374 248,09 €

Remboursement du capital de la dette :
359 K €

DEPENSES

Détail de l'investissement (Crédits nouveaux + restes à réaliser)

ACQUISITION

ESTIMATION :
99 480 €

RESTES A REALISER :
58 161,48 €

- Véhicules
- Matériel
- Logiciels
- Matériel informatique
- Acquisition de terrains et bâtiments

CIMETIERE

ESTIMATION :
100 000 €

RESTES A REALISER :
- €

- Réalisation des clôtures périphériques
- Début aménagement de l'extension + création d'une bande roulante

BATIMENTS

ESTIMATION :
284 895 €

RESTES A REALISER :
110 203 €

- Sécurisation des bâtiments avec des serrures électroniques
- ECLA : réhabilitation des menuiseries, installation d'une borne d'accès, réfection des céramiques
- Ecole Lamartine : achèvement de l'opération de réhabilitation
- Bâtiment Pomès : étude de l'opération d'aménagement
- Rénovation de l'entrée de la salle Albert d'Ozon
- Extension des locaux de la Société Chorale et Cavalcade
- Réfection de la toiture du Mille Clubs
- Etude et début de l'opération de réhabilitation du centre Jean Jaurès

BATIMENTS

- Logement Gabriel Fauré : fermeture de l'accès escalier et renforcement des isolations thermique et phonique de certains logements
- Réfection de la toiture de la Maison du Temps Libre
- Réhabilitation du lavoir rue du Bois

INSTALLATIONS SPORTIVES

ESTIMATION :
16 000 €

RESTES A REALISER :
- €

- Mise en place du filet pare-ballons au stade des Pompons Verts

VOIRIE URBAINE

ESTIMATION :
803 300 €

RESTES A REALISER :
228 562,50 €

- Extension du parking Blanche Odin
- Reliquat de l'aménagement de la contre-allée du cimetière du Montagna
- Aménagement de l'avenue des Cèdres
- Rue Jean Jacques Rousseau : démolition ex-maison Eychenne + étude + 1ère tranche
- Mise à niveau de la défense incendie
- Remplacement du jeu d'enfants de la place Florence
- Réalisation de trottoirs au lotissement Gauté
- Aménagement du croisement des rues Jules Guesde et Marcel Sembat

VOIRIE URBAINE

- Campagne de réfection de trottoirs
- Reliquat du programme de réfection de trottoirs au Parc du Batan
- Campagne point à temps
- Petits travaux de voirie
- Reliquat de l'aménagement des abords de la Maison du Temps Libre
- Aménagement de pistes cyclables
- Poursuite de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme
- Aménagement des espaces urbains dans le cadre du programme REHABITAT (réalisation de cheminements piétonniers, acquisition de mobilier urbain et d'aires de jeux)

VOIRIE RURALEESTIMATION :
33 100 €RESTES A REALISER :
35 597,60 €

- Réalisation d'accotements rue de l'Eglantine
- Entretien récurrent (chemin ruraux en cailloux, curage de fossé)
- Entretien des bois et forêts : coupe de bois, diagnostic sanitaire des arbres (ONF), réfection d'écluse, réalisation de charretières, mise en sécurité des arbres

**ECLAIRAGE
PUBLIC**ESTIMATION :
112 000 €RESTES A REALISER :
- €

- Centre ville (travaux réalisés 2008 non facturés à ce jour)
- Renforcement de l'éclairage de la place de l'Eglise

**ESPACE
MULTISPORTS**ESTIMATION :
1 461 300 €RESTES A REALISER :
14 928 €

- Frais d'études et de maîtrise d'œuvre, travaux

**HAMEAU DE
JOLANES**ESTIMATION :
446 560 €RESTES A REALISER :
568 626 €

- Acquisition
- Restructuration (démolition, travaux de VRD, clôtures)
- Défense incendie

RECETTES D'INVESTISSEMENT


Subventions prévisionnelles d'équipement	Opérations	Montants
DETR (Etat)	Espace multisports	270 000 €
	Opération hameau de Joulanes	150 000 €
Fonds d'Equipement Urbain	Bâtiments / Acquisition	60 000 €
Fonds d'Aménagement Urbain	Opération hameau de Joulanes	210 000 €
Fonds d'Aménagement Rural	Année 2011	22 000 €
	Année 2012	22 000 €
Amendes de police		5 400 €
Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine	ORU du quartier du Bout-du-Pont	72 035 €
Conseil Général	Espace multisports	178 000 €
Conseil Régional	Espace multisports	200 000 €
Fonds européens (REHABITAT)	Etudes pour réhabilitation bâtiment Pomès / Centre Jean Jaurès	8 125 €
	Aménagement des abords de la Maison du Temps Libre	96 000 €
	Aménagement des espaces urbains dans le cadre du programme	41 730 €
Grand Tarbes	Réhabilitation des menuiseries de l'ECLA	60 000 €
	Restructuration du hameau de Joulanes	17 549 €
Réserve parlementaire	Local Cavalcade	7 000 €
	Extension parking Blanche Odin	10 000 €
	Rue Jean-Jacques Rousseau (démolition de la maison Eychenne et aménagement de sécurité)	13 000 €

Autres recettes	
Taxe Locale d'Equipement	16 545 €
FCTVA	308 140 €

1 emprunt sera nécessaire pour équilibrer la section d'investissement.

Après discussion, le Conseil Municipal, prend acte de l'organisation du débat d'orientation budgétaire 2012.

P.C.C.
Le Maire,



Yannick BOUBÉE.





DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 12 MARS 2012

Date de la convocation : 05/03/2012

Date de la publication : 14/03/2012

PRESENTS : Yannick BOUBÉE, Maire- Pierre FAURE - Maryvonne GARBAYE- Geneviève DORGANS- Claude PAHU - Isabelle CHEDEVILLE- Simone GASQUET - Emmanuel ALONSO - Philippe DUSSERT- Sarah DUCO - Daniel RIVIERE – Louis CANDAU - Nicole RIEUDEBAT - Jacques LABÉ- Nicole CASTELLA- Manuel ESPEJO- Jocelyne JOANDET - Daniel LARREGOLA- Maryse PAYSSÉ- Patrick LASCOMETTES - Jean-Marc LACABANNE - Françoise MAZOUÉ – André BOYRIE - Jacques LAPALISSE-

POUVOIRS : Chantal BADENCO (*pouvoir à Simone GASQUET*) - Yves CARRIE (*pouvoir à Claude PAHU*) – Annie GUITTARD (*pouvoir à Maryvonne GARBAYE*) - Annie AGUADO (*pouvoir à Jean-Marc LACABANNE*)- Audrey MAUHOURAT (*pouvoir à Jacques LAPALISSE*).

Secrétaire de séance : Isabelle CHEDEVILLE.

Autorisation de mandatement des investissements 2012 avant le vote du budget

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 1612-1,

Vu le budget principal 2011, et les délibérations modificatives,

Considérant qu'il est possible, avec l'autorisation du conseil municipal, jusqu'à l'adoption du budget d'engager, de régler des dépenses d'investissement en début d'année 2012, avant le vote du Budget Primitif, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, décide :

Vote :

Pour : 23 - Contre 0 - Abstentions : 6 (MM. Lacabanne et pouvoir Mme Aguado - Boyrie- Mme Mazoué – M. Lapalisse et pouvoir Mme Mauhourat)

- d'AUTORISER le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2012 dans la limite du quart du montant de la somme inscrite au budget de l'année précédente (2011), dans les conditions suivantes :

dépenses	Crédits ouverts en 2011 (BP+DM)	Avances budget 2012
Opération 102- acquisitions		
Chapitre 21	201 401 €	50 000 €
Opération 104- bâtiments communaux		
Chapitre 23	620 121 €	100 000 €
Opération 106- voirie-aménagements urbains		
Chapitre 23	1 064 769 €	250 000 €
Opération 107- voirie rurale		
Chapitre 23	64 416 €	15 000 €
Opération 108- éclairage public		
Chapitre 20	120 000 €	30 000 €
Opération 115 – espace multisports		
Chapitre 23	200 000 €	50 000 €
Total	2 270 707 €	495 000 €

- D'inscrire ces dépenses au budget 2012 lors de son adoption.



P.C.C.
Le Maire,

Yannick BOUBÉE.



Délibération n° 2012-003

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 12 MARS 2012

Date de la convocation : 05/03/2012

Date de la publication : 14/03/2012

PRESENTS : Yannick BOUBÉE, Maire- Pierre FAURE - Maryvonne GARBAYE- Geneviève DORGANS- Claude PAHU - Isabelle CHEDEVILLE- Simone GASQUET - Emmanuel ALONSO - Philippe DUSSERT- Sarah DUCO - Daniel RIVIERE – Louis CANDAU - Nicole RIEUDEBAT - Jacques LABÉ- Nicole CASTELLA- Manuel ESPEJO- Jocelyne JOANDET - Daniel LARREGOLA- Maryse PAYSSÉ- Patrick LASCOUMETTES - Jean-Marc LACABANNE - Françoise MAZOUÉ – André BOYRIE - Jacques LAPALISSE-

POUVOIRS : Chantal BADENCO (*pouvoir à Simone GASQUET*) - Yves CARRIE (*pouvoir à Claude PAHU*) – Annie GUITTARD (*pouvoir à Maryvonne GARBAYE*) - Annie AGUADO (*pouvoir à Jean-Marc LACABANNE*)- Audrey MAUHOURAT (*pouvoir à Jacques LAPALISSE*).

Secrétaire de séance : Isabelle CHEDEVILLE.

Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour les travaux d'extension et de mise en sécurité du parking Blanche Odin

Suite à l'acquisition par la Commune de l'immeuble des consorts Vettes pour l'extension et la mise en sécurité du parking avenue Jean Jaurès Blanche Odin, il est prévu la démolition de l'immeuble et un aménagement de voirie et de parkings. A cet effet, il est proposé de solliciter une subvention au titre la réserve parlementaire et d'approuver le plan de financement ci-après :


Désignation travaux	Devis estimatif des travaux hors taxes	FINANCEMENT	Montant H.T.
- installation du chantier et démolition du bâtiment communal	18 301,00 €	-Autofinancement Commune d'Aureilhan	38 460,40 €
-Travaux d'aménagement voirie et parkings	30 159,40 €	- Ministère de l'Intérieur (<i>au titre de la réserve parlementaire de M. Jean GLAVANY, Député</i>)	10 000,00 €
Total hors taxes de l'opération	48 460,40 €	Total financement	48 460,40 €

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

↪ Accepte de réaliser les travaux d'extension et de mise en sécurité du parking Blanche Odin, pour un montant de travaux hors taxes de 48 460,40 €.

↪ Approuve le plan de financement ci-dessus et sollicite une subvention du Ministère de l'Intérieur au titre de la réserve parlementaire de M. Jean GLAVANY, Député, d'un montant de 10 000 €.

P.C.C.
Le Maire,



Y. Boubé

Yannick BOUBÉE.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 12 MARS 2012

Date de la convocation : 05/03/2012
Date de la publication : 14/03/2012

PRESENTS : Yannick BOUBÉE, Maire- Pierre FAURE - Maryvonne GARBAYE- Geneviève DORGANS- Claude PAHU - Isabelle CHEDEVILLE- Simone GASQUET - Emmanuel ALONSO - Philippe DUSSERT- Sarah DUCO - Daniel RIVIERE – Louis CANDAU - Nicole RIEUDEBAT - Jacques LABÉ- Nicole CASTELLA- Manuel ESPEJO- Jocelyne JOANDET - Daniel LARREGOLA- Maryse PAYSSÉ- Patrick LASCOUMETTES - Jean-Marc LACABANNE - Françoise MAZOUÉ – André BOYRIE - Jacques LAPALISSE-

POUVOIRS : Chantal BADENCO (*pouvoir à Simone GASQUET*) - Yves CARRIE (*pouvoir à Claude PAHU*) – Annie GUITTARD (*pouvoir à Maryvonne GARBAYE*) - Annie AGUADO (*pouvoir à Jean-Marc LACABANNE*)- Audrey MAUHOURAT (*pouvoir à Jacques LAPALISSE*).

Secrétaire de séance : Isabelle CHEDEVILLE.

Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour les travaux d'aménagement de la toiture du local de la Cavalcade

Dans le cadre de l'aménagement de la toiture du local de la Cavalcade (construction d'un auvent en couverture), il est proposé de solliciter une subvention au titre la réserve parlementaire et d'approuver le plan de financement ci-après :

Désignation travaux	Devis estimatif des travaux hors taxes	FINANCEMENT	Montant H.T.
-Travaux de réalisation d'un auvent en couverture de l'algéco	15 000,00 €	-Autofinancement Commune d'Aureilhan	8 000,00 €
		- Ministère de l'Intérieur (<i>au titre de la réserve parlementaire de M. Jean GLAVANY, Député</i>)	7 000,00 €
Total hors taxes de l'opération	15 000,00 €	Total financement	15 000,00 €




Après discussion et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

↳ Accepte de réaliser les travaux de rénovation de la toiture du local Cavalcade (construction d'un auvent en couverture) pour un montant de travaux hors taxes de 15 000 €.

↳ Approuve le plan de financement ci-dessus et sollicite une subvention du Ministère de l'Intérieur au titre de la réserve parlementaire de M. Jean GLAVANY, Député, d'un montant de 7 000 €.



P.C.C.
Le Maire,



Yannick BOUBÉE.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 12 MARS 2012

Date de la convocation : 05/03/2012
Date de la publication : 14/03/2012

PRESENTS : Yannick BOUBÉE, Maire- Pierre FAURE - Maryvonne GARBAYE- Geneviève DORGANS- Claude PAHU - Isabelle CHEDEVILLE- Simone GASQUET - Emmanuel ALONSO - Philippe DUSSERT- Sarah DUCO - Daniel RIVIERE – Louis CANDAU - Nicole RIEUDEBAT - Jacques LABÉ- Nicole CASTELLA- Manuel ESPEJO- Jocelyne JOANDET - Daniel LARREGOLA- Maryse PAYSSÉ- Patrick LASCOUMETTES - Jean-Marc LACABANNE - Françoise MAZOUÉ – André BOYRIE - Jacques LAPALISSE-

POUVOIRS : Chantal BADENCO (*pouvoir à Simone GASQUET*) - Yves CARRIE (*pouvoir à Claude PAHU*) – Annie GUITTARD (*pouvoir à Maryvonne GARBAYE*) - Annie AGUADO (*pouvoir à Jean-Marc LACABANNE*)- Audrey MAUHOURAT (*pouvoir à Jacques LAPALISSE*).

Secrétaire de séance : Isabelle CHEDEVILLE.

Convention d'accompagnement à l'évaluation des risques professionnels

Le Maire rappelle que la prévention des risques professionnels entre dans les obligations légales des employeurs du secteur public territorial. A ce titre, le Fonds National de Prévention de la CNRACL a été créé pour soutenir les actions entreprises dans ce domaine, grâce notamment à la mise en place de démarches de prévention.

Dans ce cadre, le Centre de Gestion des Hautes Pyrénées propose un accompagnement technique et méthodologique d'aide à la réalisation de l'évaluation des risques professionnels.

Il est proposé au Conseil Municipal la réalisation d'une démarche de prévention sur le thème de l'évaluation des risques professionnels.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve la réalisation de la démarche de prévention sur le thème de l'évaluation des risques professionnels,
- Autorise le Maire ou son représentant à signer tous documents rendus utiles pour la mise en œuvre de cette délibération,

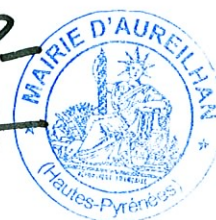


- Décide de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Caisse des Dépôts, gestionnaire du Fonds National de prévention de la CNRACL.
- Donne pouvoir au Maire ou son représentant pour rechercher les financements nécessaires à la réalisation de ce projet et pour signer les pièces s'y rapportant.

P.C.C.
Le Maire,



Yannick BOUBÉE.



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 12 MARS 2012

Date de la convocation : 05/03/2012

Date de la publication : 14/03/2012

PRESENTS : Yannick BOUBÉE, Maire- Pierre FAURE - Maryvonne GARBAYE- Geneviève DORGANS- Claude PAHU - Isabelle CHEDEVILLE- Simone GASQUET - Emmanuel ALONSO - Philippe DUSSERT- Sarah DUCO - Daniel RIVIERE – Louis CANDAU - Nicole RIEUDEBAT - Jacques LABÉ- Nicole CASTELLA- Manuel ESPEJO- Jocelyne JOANDET - Daniel LARREGOLA- Maryse PAYSSÉ- Patrick LASCOUMETTES - Jean-Marc LACABANNE - Françoise MAZOUÉ – André BOYRIE - Jacques LAPALISSE-

POUVOIRS : Chantal BADENCO (*pouvoir à Simone GASQUET*) - Yves CARRIE (*pouvoir à Claude PAHU*) – Annie GUITTARD (*pouvoir à Maryvonne GARBAYE*) - Annie AGUADO (*pouvoir à Jean-Marc LACABANNE*)- Audrey MAUHOURAT (*pouvoir à Jacques LAPALISSE*).

Secrétaire de séance : Isabelle CHEDEVILLE.

**Avis sur l'adhésion de la Commune de CHIS à la Communauté
d'Agglomération du Grand Tarbes**

Exposé :

Le Conseil Municipal de la Commune de CHIS, par délibération en date du 18 octobre 2011, s'est prononcé favorablement pour adhérer à la Communauté d'agglomération du Grand Tarbes.

Le Conseil Communautaire du Grand Tarbes par délibération en date du 16 décembre 2011 a accepté l'adhésion de la Commune de CHIS au Grand Tarbes.

Vu l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

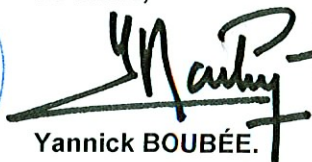
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Vote : Pour : 27 Contre : 0 Abstentions : 2 (M. Lapalisse et pouvoir Mme Mauhourat)

- Se prononce favorablement sur l'adhésion de la Commune de CHIS à la Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes.



P.C.C.
Le Maire,


Yannick BOUBÉE.



